La fiscalité française au-delà des apparences

Man-recours sons

MARY OF PERSONS IN or a region that he present man hetale grotter et France on 1864 - no a larriage of more publicare association on communicate BlAC for my deliberate properties attentive of competitions or broad according the Allerance distancement & to tion made review and assessing at WATERWAYS.

Car all and un domain and THE PARTY OF BUILDING the property completed at 1986. unte à l'accesse affirme de la SERVICIONES, COST DISTORNAL CONTA fenera independencian pana two grands debate pur less effects DE CONTROL GUIDING WITH BUT AND AND THE edictories residents des l'emples et de empresi, resis ne savens même the programmer of the filler mysels as like one how if in.

Diene her systems, backers condina issa riferesso nibus present or Proper Wall McComp. minis, les unincipes gerrétaire de to foculate in the la section before coss repeties publiques. Depen-Start In First can be price that to PERSONAL PROPERTY IN THE MARKET BALL TO trees at it structure times dutrecorder of the december 16 to tions on defini use her provides

IN THEIR SEE THOSE PROVIDE tion of the property conference to citizarium offentides. Les etratiparameter contribut. La partitione Districtance and appear opinion an Owner States don't in seconds sommune an amelebe fee ar-

Lis automa de gentierant elles Distriction of its marries on year. tions des l'opinion desput le coonthe rise artificarement obligatores. shoulders closed it is founder frame. ment data tapatis ou devices on trousers on formula land on con-CANADAM CONTROL OF 14 SECRETAR professions of the Landon come die demon account ton the government deni pera per dece dominina

L'arranal des penctions cachées

rains compared a spectre on it are part to preprie on more Liener d'indocesses adocument et à mare et les dimensions de deltes come in tax to law sort up publican in law tens total SHOUR Man IN PROGRESSIVE AND GROUNDS CAUSE OR DESIGNATION con la teresponent de préé sera picelée oi la mécanora commercia agention, posses may des un une conscioumnent comprise turan d'improvince empulies et d'ana consequent praire l'el no l'accomment pas comme figlion réfori la rollegos dos miles are confederables. Date respective on francescoping to provides motors at come. Appropriate de montage at the

particle in property found the risks of Sectional in commerce and serana de sacteur police. Por

O LAMBOUR DADGE CHIEF time in caspon that otherwise the francement dama in fature cannel tous in progression sta view topage if come factorment come Teathers I Muston que les Atoms MA GUE TOPICS DOUBLEST UNK transferie sans contraspora-Desirant qu'il est cattions de sa-FERT BUT GAT PRING STREET SAFETY SAFE charge Carle-co and reserve an the sort on depend master de complement on the sections pleasured opposited the far feet. Communications and Contactive de impresos rependos IN REPORT OF CHARGES AND

sparane financiare opmanages tourest to dese diure auto torre de projeveners cache. En corredant le torregion Out law distance of makings. (Shet organise up transfert de facility requires at more continues on the females was in the profesion don't patient from mer two comments of the sections where

O For alleurs, is formation if its statement of the partitional of the partition of the part proper & fillight percent & die dies tion the plantage the management DESCRIPTION SALE PROPERTY AND philosophysia St. do figo 50 opini officer to oppose the extraction A MAIN VALLETTING ARRESTMENT - 180 CONTRACTOR - PETER to springers par-decess he needs agentions decreased any last & or present improve Deput tergrance. In comprisions dulinhe torquetes sont montreses et fort Fotget d'un enumeronne ther our receives to said and of the east past correspondingson at sent spue tohise state less a parétires

SERVICE TRANS L'indigenor del universe de ce CONTRA A LONG TRANSPORTED IN pour fitted this sat it forgots in transport finale on retraine ou IT SOURCESSOR (Arrests times for OFFICE OFFICE PROPERTY IS

ments attrapenores a neigh re-

specific grantened is continued - 40

appending to their affects on its

min de presson facere tier impôt a deux stromes in reprinted about the second factor

(i) Problèvements visibles Militaria de força Printegrands striggetime Autor Street, additional 0.000 A 100.0 Today clea problements delices 1 683.7 @ Prélèvements invisibles truck on data publique Review do partitions prints heart of teacyre hapt of tradition are to an existent hapte printeriors are in these Total das pridicessoris instaltant (i) Total

times publish - at the second creite che l'Elec. La tenuccio necollection recognished the 15 let you come a de consenso de ferre de regalitation and the evaluation. an improved the 18 mans form. MAN APPROPRIATE NEW PROPERTY. NO. ertiget Peoplemen de lever un make plantation for its detection.

Los erreurs par omission

Le leux des « predimenants string givens a company or in wanter functions to stone the in tree. want faces. On two recombs to service des service facules et COLUMN STATE OF THE PARTY OF metal remember book before an tare an acronicina regimentos OR THESE THE SPECIAL SHIP HET CHARGES that the productions do come some qui se son pas compacti. see there we presummerly tothan Programs de Series MINISTER WITH THE BUILD FOR DESCRIPTION OF MAIN PROPERTY OF State and Personal line At the

March & de electron manyone. Er regen as proportion to inscendent as torois in convey de l'aprèses des précisaments dispersion during any make SENSOR FURNISHED DE diction of administration (in 1 mag) the state with the separation of portique da pliuros l'imir de East. Dat allowerships anangers changes do as rates. Acc. sensi bae for united a melecial NA FOCULA des regionements of un saided on swenterpilds C.E.S. in these the pressure forms. Ranginia decignally responses to the parent to referent an law are

worst. De plus, the remarriant. withdes transmissioned section tions transferts au grotti de l'Dist. tells upon the livel the mannershape plus have the on he peed mean rar in charge attaches das prése cornects fraction parts account une emplettor sersons card Acting actingation, designment

I MERCHANISM AND BUT SHOULD SHOW THE OF TROPOS SE FUAS. SOURS OUR THE STREET, SHIPPER douverent if 10 % erwinin das PROPER OF STREET, SALES AND ADDRESS. Care me a presidentempora refriend tratte . Il sopurar done mente name the her orthogon it therethe prior water also measure hornelies to rough the to torselve finds

the recognished by hersen HE SE STREETS DUDGE SO person that he residence in elevation

Reported by liberty national SHOWER & ST % OF SE SECTION WHEN RES 400 STAR SOFTER the constraints was problementarity as: NAMES OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY. named hand proposed and in fact destroyed managed and where second and in owners not be publicament most code to facility SAL MINES PRINCE IN NO. HE CONTRACTO PARTICIPAL OF DESIGNATION OF REPORT OF REAL PROPERTY. NEW COLUMN TO TAKEN THE OWN DITE. SUMMERS STREET, SOUTH CO. 1654 to them towns were core de ce ter à div sour-er-CORRE DE ENGENERATES DIRECT Charles du Abbatta Matteria Salut game over restored that provide the name of the sales were or many he had not expended that

Turi point (50 %) per report aux BUT CONTRACT

Let have procedure and observe or incorrant see males payer contact (arrive as ments of année su tours de mouelle se commercial and effective Co. Las. We stor to have the sectors of the THE RESIDENCE THE WHITEHOUSE eyers and take responsible of accepelect to parameter de l'orgalit par la meny or account one formula De materiale it in minerale chi trans De celes qui excheri dara des to firecast our to revenue at the auf the regulery diventing direct he constraint and coloued turn to coruse diene he content die base die conferences when all

En 1982, on this see that & of R. C. Bridge William Street, Street, or Street, or St. Co., To. of Street, or St. Co., St. TRUMS WHO SEND, IS STREET, THESE WICKSTORN & MICHORN IN save oil prelibutment princi-

it penalt figurement intimessant the exposition flancasespine plan granto be a series of the series of works attiquations a day seed his

Ce qui échappe aux chovers

Dr. 1986, tax priliteratures dispensed desired for pro-Unit of 2 lost retirance de Fairca Court Livin D. R. de Fairly retirant OF PERCE UND OUTST STREET TWENTY, HANDING BUY CHICAGO, MUTORS continue April 200 Dead of Management ME LOW COMMITTED TRACKS OF rist) a table (in pile, namesa sa Vendets disprove congress ade chains ben melven begenten in tions, fee become the ought to of the name or algorithm debud public & Augmente is CORNEL WHEN PERSON AND CONTRACTOR SAN ASSESSED. the filters propriet his most process. con an light, is not president to the market by paremore are augments by expensive one se

VALUE AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND ADDRESS. midwanness investors at the nilles builders discalines at SHI AT 1884 OF PERSONS NAME AND pressurance a subsecut as the total & severary 2 2007 militarile on tenne, and date to the first at SE & OL WHEN SHOWS

Aux prélèvements obligatoires, tels que les pouvoirs publies les calculent, s'ajoutent des prélèvements cachés, lis

représentent 18 % des impôts et cotisations. Les Français n'ont la moltrise que de 40 % du total du revenu national.

and productions in the Parketter. permanent d'availant à 1 360 milli such to wholesant the security the many proportion or revenue distri-Disconstance Accommisses fine Français se 1987 La même

prime of money expression of 40 persons are persons AT THE PARTY SHAPE BOTH married was descriptioning recommittees complabilists clara Fagrique en retry response Country have the te code natural intervenue regular cete than in law directiontence decembers. I the mark gas for an right dire where on the tences and mark that I

the reverse could be from the

consumer is refered toward out

des présidentes cactes non COLUMN DES COMPONENTS ON

continued by \$110 do ready. need Author to prose you office. library moreover, time often 404-81 for

Cas egatudora egatumuses scienced diges only counted in print people are in facilité au ini se murauve é d'actes m provides by received the confidence. me ren une directes que enue NAME AND POST OFFICE OFFICE OF Courtee terrors, our chappe from



La fiscalité française a

PAR JEAN-JACQUES ROSA

'EST un événement que le « rapport sur la pression fiscale globale en France en 1984 » qu'a fait faire et rendu public une association de commerçants, l'U.A.C. Par une recherche universitaire objective et scientifique, ce travail apporte des éléments d'information à la fois aussi neutres que possible et saisissants.

Car s'il est un domaine qui reste mystérieux et où des études plus exactes constituent un préalable à l'exercice efficace de la démocratie, c'est bien celui de la fiscalité. Indépendamment même des grands débats sur les effets du déficit budgétaire et les inconvénients relatifs de l'impôt et de l'emprunt, nous ne savons même pas exactement ce que nous payons au total sous forme d'impôts.

Dans les sytèmes fiscaux contemporains les citoyens choisissent, en élisant leurs représentants, les principes généraux de la fiscalité et de la redistribution des recettes publiques. Cependant, ils n'ont pas de prise sur le résultat effectif, c'est-à-dire sur le niveau et la structure finale des recettes et des dépenses. Le citoyen ne définit que les principes la nature des bases imposables, et les grandes catégories de dépenses effectuées. Les stratégies sont choisies par l'Etat et les services publics. La politique budgétaire est ainsi définie en deux étapes dont la seconde échappe au contrôle des ci-

La surprise, le sentiment d'impuissance et le manque de réaction des Français devant la montée des prélèvements obligatoires résultent donc à la fois de l'ignorance dans laquelle ces derniers se trouvent en face de tout ce qui concerne l'impôt et la dépense publique et de l'autonomie de décision accrue que les gouvernements et l'administration possèdent dans ces deux domaines.

L'arsenal des ponctions cachées

Ces phénomènes contemporains concourent à étendre les bases d'imposition courantes et à élever les taux qui leur sont appliqués. Mais ils encouragent surtout le développement de prélèvements cachés, assis sur des bases d'imposition nouvelles et qui n'apparaissent pas comme telles aux contribuables. Cette ignorance renforce en consé-

quence le pouvoir fiscal de l'Etat en favorisant la croissance souterraine du secteur public. Par quatre voies.

L'emprunt public, c'est-àdire le report des charges du financement dans le futur. constitue la première de ces bases. Il crée facilement dans l'opinion l'illusion que les dépenses qu'il finance constituent des transferts sans contrepartie. D'autant qu'il est difficile de savoir sur qui pèse effectivement sa charge. Celle-ci est répartie en fait sur un grand nombre de contribuables qui ne sont pas pleinement conscients du fardeau. L'emprunt permet ainsi d'accroître de manière insensible le volume des dépenses publi-

L'epargne financière des ménages fournit la base d'une autre forme de prélèvement caché. En contrôlant la formation des taux débiteurs et créditeurs, l'Etat organise un transfert de fonds implicite et sans contrepartie des épargnants vers les emprunteurs dont il prétend favoriser les projets d'investissement.

Par ailleurs, la formation et la détention d'un patrimoine propre à l'Etat permet à ce dernier de disposer de ressources sans devoir lever d'impôts supplémentaires. Si, au lieu de rétrocéder le revenu de ce patrimoine à ses véritables détenteurs - les contribuables -, l'Etat le conserve par-devers lui, cette opération équivaut en fait à un prélèvement implicite. Depuis longtemps, la comptabilité publique doit recenser de telles recettes lorsqu'elles sont monétisées et font l'objet d'un encaissement. Mais ces recettes ne sont pas considérées comme des impôts et ne sont pas comptabilisées en tant que telles dans les « prélèvements obligatoires », ce qui revient finalement à diminuer - en apparence - le taux effectif de la pression fiscale.

L'inflation est source de recettes supplémentaires pour l'Etat. Elle est à l'origine de transferts forcés de richesse qui n'apparaissent jamais dans les statistiques officielles mesurant le taux de pression fiscale.

Cet impôt a deux origines : la non-indexation du système fiscal, d'une part, la création de monnaie et les émissions de dettes publiques, de l'autre. Seule cette seconde cause de prélèvement sera abordée ici. Le mécanisme en est relativement simple : même correctement prévue, l'inflation réduit la richesse des créanciers — en l'occurrence les détenteurs de monnaie et de

Aux prélèvements obligatoires, te représentent 18 % des impôts et c

① Prélèvements visibles :	Milliards de france
- Prélèvements obligatoires	1 552,4 31,3
Total des prélèvements visibles	1 583,7
② Prélèvements invisibles :	
- Impôt de dette publique	46,1
- Revenu du patrimoine public	44,5
- Impôt d'épargne	48,0
- Impôt en nature	17,9
- Impôt d'inflation sur les encaisses	11,9
- Impôt d'inflation sur les titres	30,0
Total des prélèvements invisibles	198,4
③ Total	1 782,1

titres publics — et elle accroît celle de l'Etat. Le pouvoir de création monétaire de l'Etat permet à ce dernier de lever un impôt d'inflation sur les encaisses en monnaie. De la même façon, ses emprunts non monétaires lui offrent l'occasion de lever un impôt d'inflation sur la détention de titres publics.

Les erreurs par omission

Le taux des « prélèvements obligatoires » constitue la mesure habituelle du niveau de la pression fiscale. Ce taux rapporte la somme des recettes fiscales et cotisations sociales effectives au produit intérieur brut. Défini suivant les conventions habituelles, ce taux ne prend pas en compte tous les prélèvements de cartes grises automobiles ou de passeports qui ne sont pas comptabilisés dans les prélèvements fiscaux. Pourtant de telles redevances sont tout aussi obligatoires que le paiement des droits sur l'essence lors du passage à la station-service.

En réalité, les conventions sur lesquelles se fonde la définition de l'agrégat des prélèvements obligatoires résultent sans doute davantage d'une conception juridique et administrative de l'impôt que d'une analyse économique et politique du pouvoir fiscal de l'Etat. Ces conventions changent d'ailleurs selon l'administration chargée de les détinir. Ainsi, selon que l'on utilise la définition de l'O.C.D.E. des prélèvements obligatoires ou celles de la C.E.E., le taux de pression fiscale français apparaît relativement supérieur ou inférieur au taux allemand. De plus, les conventions utilisées habituellement excluent tous transferts au profit de l'Etat, tels ceux qui ont été mentionnés plus haut. Or, on ne peut mesurer la charge effective des prélèvements fiscaux sans adopter une conception extensive, c'est-à-dire exhaustive, des prélèvements

L'estimation qui suit, extraite du rapport de l'U.A.C., montre que les prélèvements cachés équivalent à 18 % environ des impôts et cotisations qui entrent dans les « prélèvements obligatoires ». Il apparaît donc nécessaire de les intégrer à ceux-ci pour avoir une mesure honnête du niveau de la pression fiscale totale

L'état récapitulatif de l'ensemble des prélèvements publics apparaît sur le tableau ci-dessus.

Rapporté au revenu national, le total des prélèvements publics équivaut à 57 % de ce revenu On notera qu'il est plus correct de rapporter les prélèvements au revenu national qu'au produit intérieur brut, comme on le fait d'ordinaire, puisque c'est effectivement sur le premier que les prélèvement sont opérés. Cependant, le revenu national tel qu'il est déterminé actuellement par les comptables nationaux ne comprend pas la contrevaleur des impôts en nature et des prélevements d'inflation opérés par l'État Le revenu national tend donc de ce fait à être sous-estimé. Si l'on ajoute les deux postes de prélèvements précédents au revenu national pour avoir une mesure plus adéquate du revenu national de référence, le taux ne baisse cependant que

u-delà des apparences

tels que les pouvoirs publics les calculent, s'ajoutent des prélèvements cachés. Ils cotisations. Les Français n'ont la maîtrise que de 40 % du total du revenu national.

d'un point (56 %) par rapport aux laux précédent.

Le taux précédent est obtenu en rapportant les impôts payés pendant l'année au revenu de 'année au cours de laquelle le paiement est effectué. Or, les impôts sur le revenu sont calculés sur la base du revenu de l'année précédente. Une proposition avant été faite récemment d'accélérer le paiement de l'impôt sur le revenu en adoptant une formule de retenue à la source du type de celles qui existent dans des pays voisins, il apparaît intéressant de tenir compte de l'existence du décalage du paiement de l'impôt sur le revenu et des autres impôts directs dont le paiement est décalé dans le temps dans le calcul du taux de prélèvement effectif.

En 1982, ce taux est égal à 58 %. L'accélération des rentrées fiscales tend donc, à structure fiscale inchangée, à accroître le taux de prélèvement effectif.

Il paraît également intéressant de rapporter l'ensemble des prélèvements publics, cachés ou non, au P.I.B. Le taux est alors de 50 %, soit 6 points de plus en 1982 que le « taux de prélèvements obligatoires » qui sert habituellement de norme en la ma-

Ce qui échappe aux citoyens

En 1984, les prélèvements obligatoires devraient être proches de 2 000 milliards de francs pour un P.I.B. de 4 350 milliards de francs. Les autres prélèvements, visibles ou cachés, auront connu aussi, on peut le supposer, une croissance rapide de 1982 à 1984. En effet, nombre de transferts obligatoires comptabilisés dans les autres transferts courants ont été réévalués ces deux dernières années. Par ailleurs, les bases des impôts cachés, mise à part celle de l'impôt en nature, ont augmenté sensiblement en 1983 et elles continueront de le faire en 1984 : le déficit public a augmenté, la création monétaire publique est relativement forte. les émissions de titres publics se sont poursuivies en 1983, la rémunération de épargne n'a pas été revalorisée. les revenus du patrimoine ont augmenté. En supposant une revalorisation de 10 % par an des prélèvements invisibles et des autres transferts obligatoires en 1983 et 1984, le montant total des prélèvements s'élèverait en fin 1984 à environ 2 280 milliards de francs, soit 52,5 % du P.I.B. et 60 % du revenu national.

Les estimations précédentes permettent d'évaluer à 1 348 milliards le montant du revenu primaire disponible ou revenu d'indépendance économique des Français en 1982. La même année, ce revenu représente de 40 centimes. Les décisions 41,6 % du revenu national augmenté des équivalents monétaires des prélèvements cachés non ... comptabilisés dans l'agrégat revenu national. Compte tenu de la croissance des prélèvements de toute nature intervenue depuis cette date, le « taux d'indépendance économique » des ménages doit en 1984 être voisin de 40 % du revenu national total. En d'autres termes, sur chaque franc de revenu créé les Français ne conservent la maîtrise directe que

concernant les 6/10 du revenu sont aujourd'hui prises par l'État. Nous sommes loin des 44-45 %

Ces estimations rigoureuses éclairent d'un jour nouveau le grand débat sur la fiscalité qui doit se poursuivre. A d'autres de prendre le relais et de confirmer ou non ces données que, pour notre part, nous croyons justes et

J .- J. R.



« Quand on est possesseur de cent actions dans les bitumes, qu'on a une femme comme monsieur, on cherche un arbre, on prépare un nœud coulant et, s'il serre trop, on se raccroche aux branches. » Dessin d'Honoré Daumier : « Suicide », Musée Carnavalet. (Photographie Jean-Loup CHARMET)